Tableau n° 1.2.14
Intoxication professionnelle par le tétrachlorure de carbone

Désignation des maladies	Délai de prise en charge	Liste indicative des principaux travaux susceptibles de provoquer ces maladies
Néphrite aiguë ou subaiguë avec albuminurie cylindrurie et azotémie progressive.		Préparation, emploi, manipulation du tétrachlorure de carbone ou des produits en renfermant, notamment:
Hépatonéphrite initialement apyrétique, ictérigène ou non.	30 jours	-Emploi du tétrachlorure de carbone comme dissolvant, en particulier pour l'extraction des
Ictère par hépatite, initialement apyrétique.		matières grasses et pour la teinture dégraissage; -Remplissage et utilisation des extincteurs au tétrachlorure de carbone;
Dermite irritative.	7 jours	-Désinsectisation des graines de céréales et de légumineuses.
Accidents nerveux aigus en dehors des cas considérés comme accidents du travail.	3 jours	